



Compte rendu de la réunion du conseil municipal de Crazannes
mercredi 30 juin 2021

présents : Madame Marie-Noëlle Martin,
Monsieur Jean Moreau, Madame Anne-Marie Morin, Madame Isabelle Barret, Madame Jackie Theillout,
Madame Véronique Barbotteau, Monsieur Jean-Luc Mullon, Monsieur Colin Marsh, Monsieur Jamy Vallier

absent Monsieur Jacques Busson
excusé Monsieur Benoît Hapiot donne procuration à Madame le maire

Madame Isabelle Barret secrétaire

Madame le Maire ouvre la séance à 20h45

1: approbation du dernier compte rendu

contre: 0

abstention: 0

approuvé à l'unanimité

2: achat terrains Georget

courrier de Madame Depont Crédit Agricole du 29 juin 2020

contre 0 voix

abstention 0 voix

pour: 10 voix

3: Choix de la banque pour la rénovation 1 place de la poste

Crédit agricole

contre 0 voix

abstention 0 voix

pour: 10 voix

Le conseil charge Madame le Maire de signer l'engagement sur 120 mois à échéances trimestrielles

Crédit Mutuel

contre 0 voix

abstention 0 voix

pour: 0 voix

4: rénovation du trottoir rue de la mairie

travaux reportés:

la maison de l'angle de la rue vient d'être rachetée et des travaux de raccordement au réseau sont prévus à l'automne.

En conséquence, la commission a décidé de reporter la réfection du trottoir et de renvoyer le devis à Terrassement Port d'Envallois avec un courrier explicatif.

5: commission pour l'entretien de la voirie en vue des travaux du 19 au 23 juillet

l'enrobé est sous bâche

le gravillon va arriver

la commission voirie se réunit le 1er juillet pour organiser la balayeuse et planifier les travaux de réparation prendre des arrêtés d'interdiction de stationnement sur la place de la mairie et sur la place de la poste

6: Contrat relance et transition écologique

réunion lundi 5 juillet à 14h à la mairie avec Monsieur Barbaud, interlocuteur à la Communauté de Commune

recenser tous les travaux de bâtiments :

rénovation logement place de la poste

local associations

rénovation bâti ateliers communaux

bâtiment photovoltaïque nouveaux ateliers

éclairage public

7: Passage à l'outil de télétransmission des actes « @ctes »

coût de la mise en place : 100€ TTC

contre 0 voix

abstention 0 voix

pour: 10 voix

8: Mise en place d'une régie et désignation du futur régisseur et des suppléants

actuellement régie de recettes pour location salle des fêtes et location de la licence IV au camping

droit de place marché

il faut nommer un régisseur et un régisseur suppléant sans délibération

trouver deux candidats et soumettre les candidatures à l'agent comptable sur service de gestion comptable

encaissement chèques et espèces uniquement

envoyer les chèques par courrier à la trésorerie et déposer les espèces à la banque postale

dans l'acte de constitution de la régie il faut spécifier le montant et la périodicité des versements

modifier l'acte avec délibération ou arrêté selon ce qui a été fait initialement

vente des objets à l'effigie de la commune

rester en deçà de 85000€ par an

démander à bénéficier de dispense de TVA

déclarer l'activité au service impôts des entreprises pour bénéficier de cette dispense

encarts publicitaires ajouter dans les produits proposés à la vente

régie peut être contrôlée par l'ordonnateur et par le comptable

carnet à souche à demander au comptable

sortir la licence de la régie et émettre un titre pour l'intégrer au budget de la commune

Création de la régie
contre 0 voix
abstention 0 voix
pour: 10 voix

Madame Alicia Mariani titulaire
contre 0 voix
abstention 0 voix
pour: 10 voix

élu
Monsieur Jean Luc Mullon
contre 0 voix
abstention 0 voix
pour: 10 voix

citoyen proposition
Madame Chantal Dubournet
Monsieur Jean-Luc Métayer
Monsieur Franck Barlet
Madame Pascale Guibert
Monsieur Moreau et Madame Barret rencontreront les citoyens dans l'ordre proposé, dans le cas d'un refus.

9: Ravin du château

appeler Samuel Vinet

Madame le Maire suit ce dossier et s'assurera que le nettoyage est effectué conformément aux intérêts de la Commune

10: église

Madame Barret ne trouve pas d'entreprise acceptant de remplacer le verre granité qui protège les vitraux.

11: retraite de Madame Guyot

le comité technique qui approuve le CIA ne se réunit qu'en octobre, donc le sujet ne peut s'appliquer à Madame Guyot

12: Mise à jour du tableau des effectifs à partir du 19 juillet 2021

Madame Michaud n'est plus dans les effectifs de la commune

Madame Mariani travaillera désormais 24h au lieu de 18h pour la mairie de Crazannes

13: Signature devis pour enfouissement des réseaux

conformément à la délibération du 29 octobre 2020, Madame le Maire est habilitée à signer le devis

14: Questions diverses

Recommandation de Madame Hamon

Prix de vente des cabas siglés Crazannes: 6€

fin de la réunion 22h45